



Le parent accompagnateur

POUR QUE LA SORTIE SOIT AGRÉABLE POUR TOUS.

SÉCURITÉ



Le parent s'occupe d'un groupe d'enfants et non de son seul enfant. Il compte régulièrement les élèves de son groupe, il veille à ce qu'aucun ne s'éloigne. Dans la rue, il aide l'enseignant à sécuriser la traversée des passages piéton en prenant le relais.

ATTENTION

Le parent n'utilise pas son portable afin de rester attentif aux enfants. Il ne fume pas : les sorties scolaires sont non fumeur. Il ne s'éloigne pas du groupe, si besoin, il en avertit l'enseignant(e) avant.



RESPECT DES ENFANTS



Le parent ne fait aucun commentaire sur les enfants, ni leur famille. Il s'exprime correctement. Il veille à leur bien-être (faim, soif, passage aux toilettes).

RESPECT DES DONNÉES

Le parent ne fait pas de photos, de vidéos des enfants sans en avoir demandé l'autorisation à l'enseignant(e). Il ne met aucune photo de la sortie sur internet sans autorisation du directeur.



RESPECT DU LIEU DE SORTIE



Le parent respecte les mêmes consignes que les enfants (silence, écoute, propreté). Il respecte le programme de la sortie. Il peut venir en aide en répétant les consignes aux enfants de son groupe sans répondre à leur place.

SANS VOUS AUCUNE SORTIE NE PEUT AVOIR LIEU ET NOUS VOUS REMERCIONS DU TEMPS QUE VOUS NOUS CONSACREZ.

